



Clôture sur un terrain privé, jouxtant un immeuble en copropriété

Par **cuny_old**, le **23/09/2007** à **13:41**

Bonjour,

Un propriétaire d'un jardin privé en bas d'un immeuble en copropriété, veut faire édifier une clôture côté rue sur son terrain. Il demande à la copropriété une participation prétextant que la clôture sécurise tout l'immeuble.

Peut-il obliger la copropriété à prendre en charge sa clôture de jardin qui donne côté rue?

Merci de votre réponse

DC